

PROCÈS-VERBAL DE DÉCISION DU PRÉSIDENT

SAS 4AS

SAS au capital de 100 €

Siège social : 17 rue des Fresnayses – 49130 Les Ponts-de-Cé

SIREN 925 183 246 – RCS Angers

DÉCISION DU 25 AOÛT 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 25 août,

Monsieur Bekir AYICI, demeurant 6 allée de la Coutardièrre – 49800 Brain-sur-l'Authion (Loire-Authion), agissant en qualité de président de la société SAS 4AS, SAS au capital de 100 €, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés d'Angers sous le numéro 925 183 246,

VU l'article 4 des statuts, qui prévoit que le siège social peut être transféré dans le même département par simple décision du président,

a pris la décision suivante :

Article 1 – Transfert du siège social

Le siège social, actuellement situé 17 rue des Fresnayses – 49130 Les Ponts-de-Cé, est transféré à l'adresse suivante :

Chemin de la Romanerie – 49124 Saint-Barthélemy-d'Anjou,
et ce à compter du 1er septembre 2025.

En conséquence, l'article 4 des statuts est modifié comme suit :

« Le siège social est fixé au Chemin de la Romanerie – 49124 Saint-Barthélemy-d'Anjou. »

Article 2 – Formalités

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir les formalités légales de publicité et de dépôt.

Fait à Angers, le 25 août 2025

Signature :

Bekir AYICI

Président

